

Retour au travail : le groupe Randstad aide les PME et ETI à bâtir leur protocole de reprise de l'activité

- Avec le déconfinement, les entreprises doivent adapter leur organisation pour assurer la sécurité de leurs collaborateurs
- Randstad a analysé 225 protocoles de grands groupes dans 10 pays
- Il en a tiré 3 guides sectoriels pour aider les entreprises à concevoir leur plan de reprise d'activité dans la « nouvelle normalité »

Avec le déconfinement vient le temps de la reprise de l'activité. Mais dans cette « nouvelle normalité », la distanciation physique restera, pour longtemps encore, la norme. Les entreprises doivent donc organiser l'espace de travail de manière à garantir la santé et la sécurité de leurs collaborateurs. Si certaines mesures semblent aller de soi, beaucoup d'autres, moins évidentes, doivent pourtant être mises en œuvre. Si l'exercice est complexe pour les grands groupes, il constitue un véritable défi pour les PME et les ETI, moins bien armées pour y faire face. Pour les aider à y voir plus clair et à évaluer leurs plans de retour à l'emploi, le groupe Randstad a analysé 400 directives issues de 225 protocoles de reprise de l'activité de grands groupes dans 10 pays. Il a scruté l'ensemble des mesures contenues dans ces documents, qu'elles concernent les équipements de protection, l'organisation de l'espace, les normes de nettoyage, l'aménagement des horaires, les règles de déplacement... Sur cette base, le groupe Randstad met à la disposition des PME et ETI trois guides pratiques sectoriels pour n'oublier aucune mesure essentielle et établir un protocole fiable de reprise de l'activité. Au niveau mondial, le groupe Randstad s'est inspiré de ces meilleures pratiques issues des plus grand groupe mondiaux pour mettre en œuvre le sien. A ce jour, et depuis son lancement aux Pays-Bas, plus d'une centaine d'entreprises ont fait appel à Randstad pour tester la robustesse de leur plan de reprise.



Frank Ribuot

« En tant que leader mondial des services en ressources humaines, nous avons une place privilégiée, à la croisée des secteurs économiques. Nous avons pu observer la manière dont nos grands groupes clients se sont organisés pour faire face à la crise et garantir les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité à leurs salariés. Nous avons décidé de mettre cette matière et ces enseignements à la disposition des PME et des ETI. Elles constituent l'essentiel du tissu économique français et ne savent pas toujours comment établir un protocole de reprise en toute sécurité. Pourtant, elles doivent aller vite et réfléchir à chaque détail. L'exercice est délicat et elles ne sont pas toujours armées pour le mener à bien. Nous leur facilitons la tâche pour le déployer rapidement et n'oublier aucune étape. Il est de notre

responsabilité de partager largement cette expertise et d'apporter notre contribution à la relance économique en toute sécurité », expose Frank Ribuot, président du groupe Randstad France.

Alors que la deuxième phase du déconfinement a été engagée par le gouvernement, les entreprises testent la robustesse de leurs plans de reprise de l'activité. L'exercice, inédit, est loin d'être évident. La relance économique est au cœur de toutes les préoccupations, mais les entreprises ne pourront durablement reprendre leur activité qu'en (re)gagnant la confiance de leurs collaborateurs.

Si certaines mesures préalables à un retour sur le lieu de travail en toute sécurité paraissent évidentes, à l'image de la mise à disposition de masques, de gel hydroalcoolique ou de la mise en œuvre de la distanciation physique, d'autres sont moins flagrantes. Pour aider les entreprises à prendre en compte toutes les mesures nécessaires, le groupe Randstad, associé à d'autres acteurs des services RH au niveau mondial, a regroupé les 100 mesures clés inspirées des meilleures pratiques des grands groupes dans 10 pays, au sein de sept checklists (Construction, Transport et logistique, Sciences de la vie, Agroalimentaire, Industrie automobile, Services et Education) permettant de couvrir les contraintes de chaque secteur d'activité. Ces documents, disponibles en anglais, ont été adaptés à la France. Grâce à trois guides de reprise, pensés par environnement de travail (bureaux, entrepôt et chaîne de production), les entreprises sont en mesure de vérifier si elles ont pensé à tout. En cas de doute, elles peuvent soumettre leur protocole directement au groupe Randstad pour vérification.

Précision importante, le groupe Randstad ne valide pas les protocoles de reprise de l'activité qui lui sont soumis, mais aide les entreprises à prendre en compte les étapes à respecter.

Les enseignements tirés de 225 protocoles

L'analyse des 225 protocoles de reprise a permis au groupe Randstad de battre en brèche certaines idées reçues sur la sécurité au travail :

- **Les mesures à mettre en œuvre sont globalement communes à l'ensemble des secteurs d'activité** : sur les 100 mesures identifiées comme essentielles, 88 sont transverses à toutes les entreprises. Seules 12 doivent être adaptées en fonction des spécificités de chaque secteur.
- **Les zones les plus exposées dans l'entreprise ne sont pas celles auxquelles on pense en priorité**. Contrairement aux idées reçues, les espaces de production se révèlent plutôt bien adaptés à la situation et ne nécessitent souvent que quelques ajustements pour garantir la distanciation physique. Ce sont les zones de bureau et les activités tertiaires qui se révèlent les plus complexes à organiser. Pour ces activités, le télétravail et la rotation des équipes doivent être privilégiés.
- **Les mesures les plus efficaces ne sont pas toujours celles qu'on croit**. La limitation du nombre de collaborateurs dans un espace est plus efficace que la multiplication des équipements de sécurité.

« Safely Back to Work » : une alliance inédite des acteurs des services RH

En avril 2020, au plus fort de la crise du Covid-19, le secteur des services en ressources humaines, premier employeur privé, a créé une alliance. Ce collectif d'acteurs, réunis à l'initiative du groupe Randstad, a mis en commun son expertise pour apporter sa contribution à une reprise du travail en toute sécurité.

Ensemble, ils ont collecté auprès de 225 grands groupes clients, les protocoles pour établir les mesures d'hygiène et de sécurité nécessaires à une reprise de l'activité dans un contexte de Covid-19.

Au sein d'un corpus de 400 mesures ils ont identifié, trié, résumé, dédoublonné et publié un document commun regroupant les 100 mesures prioritaires et nécessaires pour créer un environnement de travail adapté à la « nouvelle normalité ».

Cette alliance sans précédent vise à offrir une contribution essentielle pour une reprise économique en toute sécurité. Au-delà du seul secteur RH, elle veut mobiliser toutes les parties prenantes. Employeurs, syndicats, ONG, institutions... tous sont invités à collaborer à ses travaux.

A noter :

Les trois guides de reprise de l'activité établis par le groupe Randstad France sont accessibles ici :

- Le guide pour les [environnements de bureaux](#)
- Le guide pour [le secteur industriel](#)
- Le guide pour [les entrepôts](#)

A propos du Groupe Randstad France

Le groupe Randstad France fait partie du groupe Randstad, numéro 1 mondial sur le marché des ressources humaines, fondé aux Pays-Bas en 1960. En France, il se place parmi les leaders en matière de services en ressources humaines avec en 2019 un chiffre d'affaires de 3,7 milliards d'euros. En 2019, le groupe (15 000 collaborateurs, dont 4 000 au titre d'AUSY et 7 600 CDI-Intérimaires) aura délégué en moyenne 75 000 salariés intérimaires chaque semaine et recruté 30 000 professionnels en CDI/CDD, en s'appuyant sur son réseau national et local de 900 agences et bureaux.

Cinq des filiales du groupe Randstad France (Randstad, Randstad Inhouse, Expectra, Appel Médical et JBM) sont certifiées Top Employer.

Retrouvez-nous sur :



www.grouperandstad.fr

[@GroupRandstadFR](https://twitter.com/GroupRandstadFR)



<http://resources.grouperandstad.fr>

[@resources_FR](https://twitter.com/resources_FR)

Contacts presse

Groupe Randstad France

Direction de la Communication

Tél. 01 41 62 22 10

Clément Moulet : 06 99 64 67 77

Delphine Elatri : 06 69 03 14 87

Agence Wellcom

Tél. 01 46 34 60 60

Sonia El Ouardi : sonia.elouardi@wellcom.fr

Donna Clément : donna.clement@wellcom.fr

Rachel Housinou : rachel.housinou@wellcom.fr